



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Economie, finances et budget : services extérieurs

Question écrite n° 15727

Texte de la question

M Gilbert Millet attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur le vif mecontentement du personnel de l'administration fiscale. C'est ainsi que dans le Gard le personnel des recettes observe une greve depuis une semaine environ. Greve suivie dans la quasi-unanimité avec la solidarité active de la grande majorité du reste du personnel des impôts. Ces agents s'opposent à des nouvelles réductions d'effectifs, notamment dans le cadre du budget 1990 ; les coupes sombres de ces dernières années dans le personnel entraînent d'ores et déjà de graves difficultés pour la mission du service public dont ils ont la charge et sont facteur de retards préjudiciables au public, malgré toute la compétence et le dévouement des agents. Ils s'élèvent, par ailleurs, contre une érosion de leur statut, une déqualification d'un certain nombre de tâches et souhaitent donc une prise en compte globale de leur profil de carrière, de leur grille indiciaire et de leur promotion interne dans le cadre d'une véritable formation permanente. Enfin, comme d'autres agents de la fonction publique, ils subissent de plein fouet une érosion de leur pouvoir d'achat et réclament des négociations salariales nécessaires et urgentes. Au total, ils ont conscience par leur mouvement de défendre le service public. Il lui demande de reprendre dans l'immédiat les négociations entre le Gouvernement et les syndicats concernés afin de déboucher rapidement sur des réponses sérieuses qui sont posées.

Texte de la réponse

Reponse. - Dans le cadre de l'effort général de maîtrise des dépenses publiques, ces dernières années, les effectifs de la direction générale des impôts ont été réduits. Cette administration a mené, parallèlement, une politique active de modernisation. Les effectifs de la direction des services fiscaux du Gard ont été déterminés, comme pour les autres directions, notamment en fonction de ses charges et de son degré d'informatisation. Dans cette direction, au cours des années 1986 à 1988, ont été informatisés les services de direction, le réseau comptable et le service du cadastre. Pour la préparation du budget 1990, la situation des moyens et des effectifs de la DGI fait l'objet d'une attention toute particulière. Par ailleurs, pour répondre aux préoccupations de l'ensemble des personnels du ministère, l'initiative a été prise, dès le début de 1989, d'instaurer une large concertation avec les organisations syndicales, au terme de laquelle des mesures ont été arrêtées afin d'améliorer les perspectives de carrière des agents et leurs possibilités de promotion interne. Un ensemble de mesures très significatives ont été présentées aux organisations syndicales lors de la réunion de concertation tenue le 5 septembre par le ministre de l'économie, des finances et du budget et par le ministre délégué chargé du budget. Il importe en outre que le dialogue engagé au sein des directions se poursuive dans les prochains mois pour aboutir à l'élaboration de véritables projets de service conformément aux orientations retenues par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Millet Gilbert](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15727

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 juillet 1989, page 3119